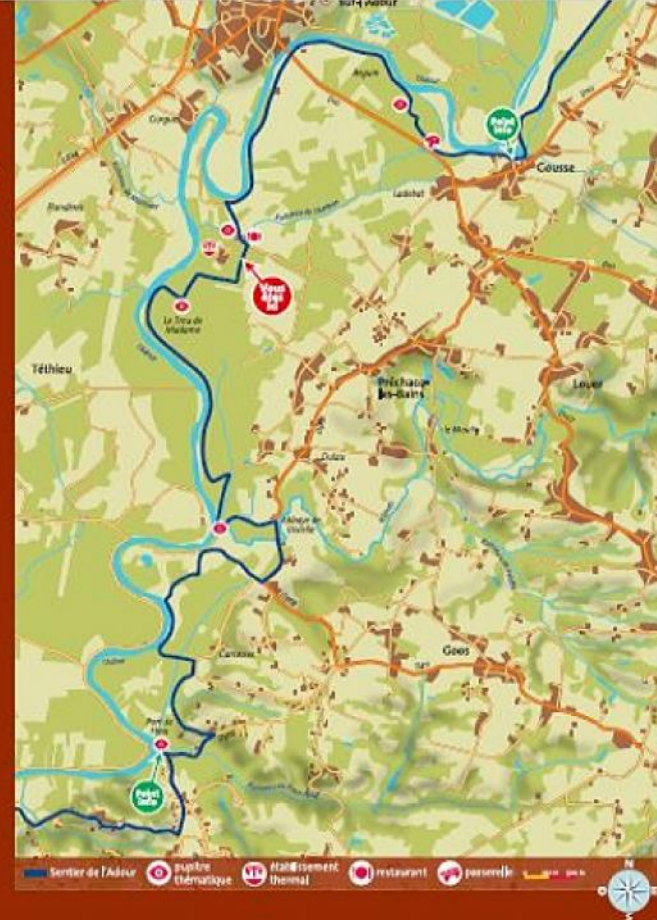


Les zones d'expansion de crues

Les zones d'expansion de crues sont des espaces où l'eau peut s'étendre progressivement lors des inondations. Ce fonctionnement naturel présente peu de risque pour les biens et les personnes. Dans la politique actuelle de protection contre les inondations, ces zones sont devenues des outils techniques pour atténuer le risque de débordement sur des zones plus sensibles situées à l'aval. Les zones d'expansion de crues sont généralement des secteurs enherbés, boisés ou cultivés du lit majeur. Ces zones peuvent être délimitées par des ouvrages artificiels (digues) protégeant un enjeu à proximité. La forêt communale de Préchacq est une zone d'expansion de crue naturelle dans laquelle vient s'épanche l'Adour lors de la montée des eaux. On remarquera à proximité l'établissement thermal qui lui est protégé par un système d'endiguement.

Source : SIMAL



Vers l'aval
Préchacq les Bains
- Hinx
13,5 km



Source : SIMAL

Depuis l'établissement thermal, prendre la piste forestière en direction du Trou de Madame. Suivre la piste et longer l'Adour sur environ 2km. Se diriger ensuite à droite sur la D368 pour franchir le Leuts en apercevant sur la gauche les vestiges de l'Abbaye de Divielle. Quitter la D368 en prenant la première à droite et évoluer dans la zone agricole pour

ensuite récupérer les bords de l'Adour. Se diriger à gauche, récupérer la piste forestière, emprunter la route des Carasses pour se diriger vers le premier chemin à droite. Récupérer la route de la Soubolle jusqu'à l'intersection de la D368. Prendre à droite, traverser le ruisseau du Pont Neuf et se diriger vers le port de Hinx.

2h 35 min
1h

Vers l'amont
Préchacq les Bains
- Gousse
7 km



Source : SIMAL

Depuis l'établissement thermal, emprunter le chemin qui se situe entre son entrée et le Clos Pité puis traverser le ruisseau de l'Arripon. Rejoindre ensuite la piste qui, juchée sur la digue, longe le fleuve sur plus d'1,5km. Passer sous le pont, pénétrer dans la forêt alluviale

et suivre le sentier sinueux. Au lieu-dit Béguin, s'éloigner de l'Adour pour s'enfoncer dans la forêt communale de Gousse. Remonter ensuite sur la digue de Gousse. Après la station de pompage se diriger à gauche jusqu'au lac.

1h 20 min
30 min

Préchacq les Bains